

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR GRANDSON & REGION | AOÛT 2015

L'INTERVIEW DE...

CAROLE SCHELKER

POURQUOI CE JOURNAL?



Chers Grandsonnoises et Grandsonnois, chers amis, Offrir aux habitants une qualité de vie exemplaire. Dans une région prospère. Durablement. C'est la vision du PLR pour Grandson, claire et cohérente. Ses élus et militants se consacrent au succès et au bien-être de votre commune et de ses habitants. Le PLR Grandson? Des engagements simples, réalistes, efficaces, en faveur de tous. Des prises de position sans recherche de polémique politique partisane avec comme seul objectif de faire avancer les affaires communales.

Ce journal est pour le PLR une façon supplémentaire de se rapprocher de la population de Grandson pour laquelle vos autorités politiques PLR oeuvrent mois après mois. Ce journal se veut certes le reflet des activités, réalisations et projets du PLR Grandson mais sans nombrilisme politique: ce journal est davantage une fenêtre sur vous, les gens qui font Grandson, vos préoccupations et la façon dont le PLR répond à vos attentes.

Pour que notre commune reste attractive, notre Municipalité à majorité PLR innove sans cesse. Les enjeux sont de taille: répondre aux défis démographiques présents et futurs en menant à bien des projets urbanistiques et de mobilité d'envergure, assurer une qualité de vie et de services exemplaire pour chacun, offrir un cadre souple et compétitif aux nombreuses entreprises, artisans et commerces, assurer la cohésion au sein de la population en soutenant la vie culturelle et sportive sous toutes ses formes.

Ces défis vous intéressent? Rejoignez le PLR Grandson en nous contactant directement (info en dernière page). Votre opinion nous intéresse et nous sommes à disposition pour répondre à toutes vos questions. La commune de Grandson a besoin de vous!



A toutes et à tous, je vous souhaite beaucoup de plaisir dans vos projets respectifs et j'espère que notre commune, votre commune, vous offrira le cadre souhaité afin que vous puissiez vivre des moments riches, agréables et en santé.

Carole Schelker

artgraphic|cavin sa

l'imprimé chic

www.cavin.ch

François Payot, SYNDIC, à L'INTERVIEW

« La VOLONTÉ DE BIEN FAIRE ne SUFFIT PLUS... mais nous assumons ! »



La période 2014-2015 a été difficile, avec son lot de rebondissements. Mais était-ce vraiment une annus horribilis ou y avait-il une part de mirabilis ?

Pour ce qui est de la gestion, il y a deux aspects : voyons le côté mirabilis d'abord. Le budget 2014 annonçait un déficit de 350'000 francs et finalement c'est un résultat positif de 700'000 francs de bénéfice qui est dégagé ! Au total, cela représente 1 million de francs d'amélioration des comptes 2014... sans compter les 500'000 francs d'amortissements extraordinaires effectués en plus ! Et rappelons que tout cela a été réalisé en maintenant un taux d'investissement couvert directement par la marge d'autofinancement, sans emprunt et sans augmentation du point d'impôt !

Quelles sont les raisons de cet excellent résultat ?

Cela n'est pas seulement dû à la gestion, mais également à la croissance de la population grandsonnoise qui augmente d'une centaine de personnes par année, soit d'environ une cinquantaine de contribuables – dont beaucoup sont propriétaires. Mais nous avons aussi des appartements très bon marché au centre de Grandson attractifs et qui sont toujours bien occupés. Précisons encore que nous n'avons pratiquement plus de terrains constructibles pour de l'habitat groupé (zones pour des locatifs). Grâce au nouveau PGA (plan général d'affectation) et divers PPA en voie de finalisation nous pourrions y remédier. Nous voulons également mieux densifier les zones constructibles existantes. Par exemple, au centre de Grandson et des Tuileries, des logements « adaptés » devraient se construire prochainement.

Et pour ce qui est de l'horribilis ?

Les problèmes qui ont secoué la Commune sont la conséquence négative de la croissance : Grandson grandit et avec l'augmentation du nombre d'habitants, les exigences et la complexité de la gestion communale et son administration grandissent aussi proportionnellement.

Aujourd'hui, nous sommes en voie d'améliorer la situation. Nous sommes tous conscients que la volonté de bien faire ne suffit plus, qu'il faut plus de professionnalisme. Les meilleures ressources humaines possibles vont être complétées dans ce sens. Nous sommes sur la bonne voie. Il est vrai qu'après

analyse les mesures prises pour y remédier ont pris trop de temps, mais nous assumons !

Grandson demain ?

Pour ce qui est de la bourse communale et du secrétariat municipal, nous avons pris le taureau par les cornes. Tout devrait être mis en place ces prochaines semaines et nous, les sept municipaux miliciens, devrions nous montrer aussi pointilleux et professionnels que possible.

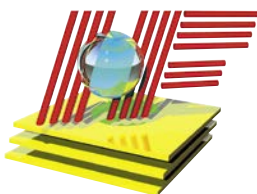
Pour ce qui est du développement de la Commune, Grandson joue très bien son rôle de centre régional : nous avons défendu le fait que par exemple le CMS, l'office de tourisme, La Poste, la gendarmerie cantonale et les pompiers soient sur Grandson pour qu'il y ait une proximité avec notre population, mais il y a aussi d'autres services de proximité dans la région. C'est également le cas pour l'accueil de jour qui se développe dans les villages environnants parce que Grandson a joué un rôle moteur avec sa Fondation d'accueil de jour depuis sa création il y a quelque 20 ans.

Autre point important, la mobilité...

Chacun aura pu le constater, les travaux d'aménagement de la gare ont débuté : la Municipalité s'est appliquée à défendre ce dossier faisant partie du projet d'agglomération. Grandson sera ainsi accessible deux fois par heure dès le 13 décembre prochain. Par ailleurs, dans le projet d'AggloY, la première étape de parcs à vélo est en cours de réalisation. Mais ce n'est que la première étape. La suite est programmée pour s'inscrire dans nos aménagements futurs (place de la gare, du château, Borné Nau, traversée des Tuileries). En effet nous sommes dans une phase de réalisation d'un grand nombre de projets. En ce moment, il est nécessaire d'avoir une vision à 360 degrés afin d'imaginer ce que sera le Grandson du futur, de lancer des idées ou d'ébaucher des projets qui soient cohérents. C'est le plus difficile : la lourdeur de la tâche s'accroît, mais le challenge est là ! Et l'ensemble des élus communaux et particulièrement du PLR sont là pour nous aider à y arriver !

fdf

HERREN



Sanitaire – Chauffage
Service réparations
Réseau eau + gaz

Ferblanterie – couverture

Tôlerie industrielle
Découpe laser & jet d'eau

1422 Grandson

1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 447 47 80

Le château de Grandson : un château à vivre !

Sylvie Gellein
Directrice-intendante



Credit photo : Geneviève De Simone

La Fondation du Château de Grandson est une fondation de droit privé et d'utilité publique.

Depuis 1983, date de réouverture du château au public, elle est chargée de la gestion de l'ensemble du site, dont elle exploite le 60% des surfaces ouvertes au public. Le 40% restant est pris en charge par la fondation pour l'art, la culture et l'histoire, propriétaire du château et des collections exposées.

Ainsi, depuis 32 ans la Fondation du Château de Grandson s'efforce de renouveler son offre en proposant des événements d'exception dans ses somptueuses salles pouvant être louées pour l'organisation de manifestations telles que banquets, séminaires, apéritifs, assemblées ou encore concerts et autres activités culturelles.

Parmi les manifestations annuelles il convient de citer les repas aux chandelles de la Saint-Valentin, en l'honneur du chevalier-poète Othon III de Grandson, ainsi que la Fête Médiévale qui a lieu chaque année au mois d'août.

Autres manifestations jalonnant l'année:

- Le Tir au Papegay, tir à l'arbalète sur un oiseau en bois fixé au sommet d'une perche, organisé chaque année en mai
- Le repas de soutien le 30 octobre 2015, dès 11h00 dans le cadre prestigieux des appartements privés du château
- Halloween le 31 octobre 2015: diverses activités à vous glacer le sang...
- le Marché de Noël dans les rues, mais aussi dans les salles du château les 5 et 6 décembre 2015.

De nombreuses animations à la carte sont également proposées à un large public: enfants, écoliers, autocaristes, entreprises,



associations et particuliers se voient proposer les offres suivantes:

- Visites guidées
- Chasses au Trésor
- Quêtes médiévales
- Ateliers d'écriture à la plume d'oie
- Anniversaires d'enfants
- Enterrement de vie de jeune fille/homme
- Offres combinant apéritifs et visites

A noter que les visiteurs du château sont majoritairement suisses: 40% en provenance de Suisse romande et 43% de suisse alémanique.

Les 17% restants proviennent principalement d'Europe: France, Italie, Allemagne, Espagne, mais également de Russie et des Etats-Unis.

«L'EXPLOITATION D'UN MONUMENT DE CETTE IMPORTANCE EST JALONNÉE DE DIFFICULTÉS LIÉES AUX CHARGES TOUJOURS PLUS ÉLEVÉES»


L'exploitation d'un monument de cette importance, ouvert toute l'année (2 jours seulement de fermeture annuelle: le 25.12 et le 01.01!), est jalonnée de difficultés liées aux charges toujours plus élevées ainsi qu'à la concurrence des offres de loisirs en constante augmentation.


Pour assurer les diverses activités organisées au château pas moins de 22 personnes sont employées en fixe ou en tant qu'auxiliaires par la Fondation exploitante.

Le personnel fixe représente l'équivalent de 3,45 postes, ce qui est très peu pour assurer le fonctionnement d'un monument accueillant chaque année 33'000 visiteurs.

L'aspect formation n'est pas oublié puisque La Fondation propose une place de stage en réception à des étudiants provenant de différentes hautes écoles. D'autre part quelques jeunes étudiants effectuent le service au Café-Bar durant les week-ends et les vacances. Une première expérience du monde du travail toujours très intéressante et appréciée.

Au château de Grandson, tout (ou presque!) est faisable, rien n'est impossible!





Tél. 024 447 42 00 – www.candlandi.ch

MATÉRIAUX

TERRASSEMENT

LOGISTIQUE

ASSAINISSEMENT

RECYCLAGE

NOS CONSEILLERS

Conseil Communal

ASHDOWN Ian
BOSS Jean-Luc
BURNIER Jacques
CAVALIERE Michel
CORNAZ Hervé
DE SALIS-SOGLIO Marie-Claude
DEVENES Stéphane
DI FRANCO Francesco
EMMEL Michel
GERMOND Hugues
HEDIGER Jean-Marc
HERREN Ludovic
LANGONE Claude
LUTHI Florian
MANINI Pierre
PANTET Georges
PERILLARD Jean
PERRET Philippe
PERRINJAQUET Evelyne
REY Didier
RICHARDET Daniel
SCHELKER Carole
TANNER Philippe
VIALATTE Bruno
ZARI-STUCKI Natacha
ZELLWEGER Claude

Municipalité

PAYOT François, syndic
PORCHET Pierre
PRINA HOWALD Erika
VIALATTE Antonio
WILLER Dominique

DONS AVEC ATTESTATION FISCALE

Banque Raiffeisen du Mont-Aubert-Orbe
1442 Montagny-près-Yverdon

IBAN : CH85 8040 1000 0303 2434 3

(pour les montants supérieurs à Fr. 300.–)

Renseignements :

Carole Schelker 079 780 26 60

www.plr.ch

Rédaction

Francesco Di Franco

Impression: Artgraphic Cavin, Grandson

PROCHAINES ÉCHÉANCES

SEPTEMBRE 2015

Adoption des divers arrêtés de convocation par le Conseil d'Etat

AVANT LES VACANCES SCOLAIRES D'AUTOMNE 2015

Envoi des arrêtés, des instructions et des modèles de dossiers de candidature

LUNDI 18 JANVIER 2016 12H00

Délai de dépôt des listes pour le premier tour du 28 février 2016

MARDI 1^{ER} MARS 2016, 12H00

Délai de dépôt des listes pour le second tour du 20 mars 2016

MARDI 29 MARS 2016, 12H00

Délai de dépôt des listes pour le premier tour syndics/ques du 17 avril 2016

MARDI 19 AVRIL 2016, 12H00

Délai de dépôt des listes pour le second tour syndics/ques du 8 mai 2016

Devenez membre du PLR

Soyez candidat au Conseil communal

Vous souhaitez participer activement à la vie de la cité et à la politique libérale-radical de votre Commune? Devenez membre du PLR! Soyez candidat au Conseil communal de Grandson. Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Nom / Prénom _____

Adresse _____

NPA / Localité _____

Date de naissance _____

Profession _____

Téléphone / e-mail _____

A retourner : **PLR Grandson**
c/o Carole Schelker
Champ-Blanchon 51,
1422 Grandson

ou par e-mail : plr.grandson@gmail.com

PLR
Les Libéraux-Radicaux



François Payot, pharmacien FPH

Rue Haute 2 • CP 121 • 1422 Grandson

Tél. 024 445 33 51 • Fax 024 445 34 01

E-mail : pharmpayot@ovan.ch